

PROPOSITION D'AMENDEMENT AUX ANNEXES A LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION
DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE

A. PROPOSITION : Inscription de *Diomedea melanophris* à l'Annexe II.

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION: Gouvernement australien

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

1. Taxon

1.1 Classe Aves

1.2 Ordre Procellariiformes

1.3 Famille Diomedidae

1.4 Genre/espèce *Diomedea melanophris* Temminck., 1828

sous-espèces *melanophris* Temminck, 1828, albatros à sourcils noirs

impavida (Mathews, 1912), albatros à sourcils noirs de Nouvelle-Zélande

Les deux sous-espèces peuvent former des espèces à part entière car elles partagent le même milieu en Nouvelle-Zélande sans qu'il y ait croisement entre elles

1.5 Nom(s) vernaculaires(s)

Black-browed Albatross, Black-browed Mollymawk (anglais)

Albatros Ojeroso (espagnol)

Albatros à sourcils noirs (français)

2. Données biologiques

2.1 Répartition (actuelle et passée)

Diomedea m. melanophris - Argentine méridionale (île de los Estados), Chili méridional (Diego de Almagro, Evout, Ilefanson, Diego Ramirez); îles Malouines; Géorgie méridionale (R.U.); archipel des Crozet et îles Kerguelen (France); îles Heard, McDonald et Macquarie ainsi que les îlots Bishop et Clerk (Australie); îles Antipodes et île Campbell (Nouvelle-Zélande).

Diomedea m. impavida est endémique en Nouvelle-Zélande.

Pendant la saison de reproduction cette espèce fouille principalement les eaux néritiques sur les plateaux continentaux adjacents aux îles où a lieu la reproduction, par exemple, dans l'archipel des Crozet *D. melanophris* fouille seulement le plateau continental des Crozet, une zone qui ne s'étend pas au delà de 40 km des lieux de reproduction (Weimerskirch *et al.* 1988). Le caractère distinct, spécifique des lieux de fouille pendant la saison de reproduction est également évident aux îles Malouines. Pendant l'été, *D. m. Impavida* est très abondant sur le plateau continental de l'île Campbell (J. A. Bartle comm. pers. dans Gales 1993). Weimerskirch *et al.* (1986) ont suggéré que l'importance numérique des populations de reproducteurs de *D. melanophris* variait en fonction de la productivité des eaux et donc de l'importance du plateau continental environnant. Il n'y a pas de *D. melanophris* sur l'île du Prince Edward, qui n'a pas de plateau continental, et l'importance des populations croît de l'archipel des Crozet (petite population, petit plateau continental) aux îles Kerguelen (population moyenne, plateau continental moyen) puis aux îles Malouines (population considérable, grand plateau).

Il semble que les populations soient en quelque sorte séparées dans leur répartition maritime pendant l'hiver. Les retours d'oiseaux bagués montrent que la population de Géorgie méridionale se réunit

surtout dans les eaux des courants de Benguela et Agulhas au large de l'Afrique du Sud bien que certains oiseaux aient été observés au large de la côte méridionale de l'Australie (Tickell 1967 a,b). La population des Malouines hiverne surtout au large de la côte orientale de l'Amérique du Sud (Tickell a, b). La plupart des oiseaux bagués de l'espèce *D. melanophris* recueillis aux îles Kerguelen venaient de l'Australie méridionale et quelques-uns de la Nouvelle-Zélande et d'Afrique du Sud (Weimerskirch *et al.* 1985). Les retours d'oiseaux bagués des populations des deux sous-espèces en Nouvelle-Zélande indiquent que ces oiseaux limitent leurs mouvements à la Nouvelle-Zélande, à l'Australie et aux îles du Pacifique central (Marchant et Higgins 1990 ; Moore et Moffat 1990b, C. J. R. Robertson et J. A. Bartle comm. pers. chez Gales 1993). De nombreux *D. m. impavida* se dispersent vers le nord à partir de l'île Campbell et sont communs dans les eaux tempérées autour de l'île principale de la Nouvelle-Zélande (Tennyson 1990). Ces oiseaux sont très communs sur les eaux du plateau continental du sud et du centre de la Nouvelle-Zélande en avril-juin pendant leur migration vers leurs zones d'hivernage dans les eaux subtropicales et tropicales du sud-ouest du Pacifique (Bartle 1974 ; Marchant et Higgins 1990). Les quelques bagues qui ont été récupérées sur les populations des îles Heard et Macquarie venant de l'Australie méridionale (Milledge 1977 ; Marchant et Higgins 1990) montraient que la préférence des oiseaux pour les zones d'hivernage n'entraînait pas une ségrégation totale en mer. Toutes les zones d'hivernage semblent être soit sur des eaux côtières des plateaux continentaux, soit sur des courants océaniques (Weimerskirch *et al.* 1985).

2.2 Population

La population de reproducteurs est estimée à environ 708 000 couples (Gales, sous presse).

Sur l'île Campbell, les premières évaluations de la population de *D. m. impavida* sont considérées comme "approximatives et vagues" et des estimations récentes sont considérées comme exagérées par Moore et Moffat (1990b). Un enquête effectuée en 1987-88 a estimé qu'une population annuelle de reproducteurs se situait entre 19 000 et 26 000 individus, ce qui indique un déclin général de l'ordre de 38 à 57% depuis les années 40, les colonies les plus touchées tombant à 88% (Moore et Moffat 1990b). Un recensement non publié effectué en 1992 a estimé la population à 26 000 couples (P. Moore comm. pers. chez Gales 1993). De petites colonies de *D. m. melanophris* ont été observées pour la première fois à l'île Campbell en 1975 et à l'île Antipodes en 1978 (C.J.R. Robertson comm. pers. chez Gales 1993). La situation de ces colonies n'est pas claire.

Sur l'île Macquarie la situation passée de *D. m. melanophris* est obscure. Leur reproduction a été observée pour la première fois en 1949-50. La population reproductrice actuelle est peu importante (environ de 60 à 80 couples). Elle est répartie entre trois colonies, la plus petite se trouvant au nord de l'île. Elle s'est réduite en nombre depuis les années 50, aucun poussin de cette colonie n'étant devenu adulte depuis le début des années 70 (Copson 1988 ; Selkirk *et al.* 1990). L'autre colonie est au sud de l'île et s'est accrue en nombre. La situation de la colonie la plus importante, sur les îlots de Bishop et de Clark, 37 km au sud de l'île Macquarie, n'est pas connue. On ne sait pas si ces colonies sont constituées des rescapés de populations plus importantes décimées par les chasseurs de phoques au tournant du siècle ou si elles se sont réétablies après avoir été complètement éliminées de l'île pendant "l'ère commerciale" (Copson 1988). Il est possible que la population de Macquarie ait toujours été de peu d'importance car cette île n'a pratiquement pas de plateau continental, considération qui va dans le sens de l'hypothèse de Weimerskirch *et al.* (1986) sur la relation entre l'importance numérique de la population et l'étendue du plateau continental.

La situation de la population de *D. melanophris* sur les îles Heard et McDonald n'est pas claire étant donné le caractère sporadique de la collecte des données. Les estimations sur la population ont été résumées par Woehler (1991), Kirkwood et Mitchell (1992) et les estimations les plus récentes font état de 600 à 700 couples sur l'île Heard et de 82 à 89 couples sur l'île McDonald. Le caractère aléatoire de la collecte des données et les fluctuations qui ont été enregistrées dans d'autres colonies (par exemple Prince 1985) rendent l'interprétation de ces données difficiles. Sur les Kerguelen, la

Proposition II/11

colonie de *D. melanophris* observée a été réduite en nombre de 30% entre 1978 et 1988, ce déclin étant attribué aux activités de pêche près des îles et ailleurs dans leur aire de répartition dans l'océan antarctique (Jouventin et Weimerskirch 1991). Les fluctuations et la situation de cette colonie, plus récemment, ont indiqué qu'elle continue de décliner (Weimerskirch comm. pers. dans Gales, sous presse). On estime la population de reproducteurs annuels dans les îles françaises subantarctiques à environ 4 095 couples (Jouventin *et al.* 1984 ; Weimerskirch *et al.* 1989 ; Weimerskirch comm. pers. chez Gales, sous presse).

La population de *D. m. melanophris* au Chili (environ 20 000 couples) semble diminuer également, Shlatter (1984) estimant que les "futures" pêches de crevettes seraient vraisemblablement une menace pour cette population. On a publié quelques autres détails concernant les populations d'Amérique du Sud relatant les observations faites au cours d'expéditions telles que celle de Clark *et al.* (1984), qui décrivent un certain nombre d'oiseaux dans la colonie de l'île Diego de Almagro, comme des contributions importantes.

A partir de très nombreux comptages de colonies, la population de la Géorgie méridionale est estimée à 96 262 couples (Prince *et al.* 1994). Sur l'île Bird, où la plupart des travaux sont effectués, la population a augmenté de 10% depuis 1976, à un taux annuel moyen de 0,8%. Cependant, 14 des 23 colonies ont diminué, la réduction de la durée de survie des jeunes étant très probablement l'élément démographique responsable (Prince *et al.* 1994).

Les *D. melanophris* se reproduisent sur 12 îles de l'archipel des Malouines et cette population représente environ 75% de la population mondiale de cette espèce (Thompson et Rothery 1991, K. Thompson comm. pers. chez Gales 1993). La situation des populations des Malouines n'est pas claire car six îles seulement ont fait l'objet d'une enquête plus d'une fois. La population de l'île Beauchene a subi un déclin entre 1980 (140 000-170 000 couples) et 1993 (109 240) et la densité des nids a diminué simultanément (Prince 1982, M. Riddy données non publiées fournies par K. Thompson comm. pers. chez Gales 1993).

Les *D. melanophris* se reproduisent généralement tous les ans quel que soit le succès de leur reproduction (Rothery et Prince 1990). Un oeuf unique est pondu en septembre-octobre qui éclot après une incubation d'environ 68 jours. Les poussins ont tout leur plumage à environ 117 jours (moyenne en Géorgie méridionale) - 125 jours (moyenne aux îles Crozet) après l'éclosion et sont indépendants lorsqu'ils ont tout leur plumage (Weimerskirch *et al.* 1986, Croxall *et al.* 1988, Thompson 1989). Les reproducteurs et les poussins ayant survécu quittent les colonies en avril-mai.

2.3 Habitat

Une des colonies les plus importantes (île Beauchene, archipel des Malouines) est installée sur un terrain légèrement en pente qui n'a aucune végétation alors qu'ailleurs, les colonies sont généralement installées sur des terrasses au sommet de collines ou sur des pentes raides jusqu'à 300 mètres au dessus du niveau de la mer (Downes *et al.* 1959, Tickell et Pinder 1975). Les nids consistent en colonnes en forme de bol avec des côtés parallèles et une dépression au sommet. Ces structures sont solides et peuvent durer plusieurs années pendant lesquelles elles sont réutilisées par les mêmes couples.

2.4 Migrations

Voir Répartition.

3. Menaces

3.1 Persécutations directes

La mortalité accidentelle provoquée par les bateaux de pêche est probablement la menace principale à laquelle les populations de *D. melanophris* doivent faire face. Le *D. melanophris* est un nécrophage invétéré et les prises accidentelles par les longues lignes sont de plus en plus la cause de récupération de bagues pour les deux sous-espèces (N. Brothers comm. pers., J. Bartle comm. pers., Prince *et al.* 1994). Les *D. melanophris* représentent 44% des albatros tués par les longues lignes dans les eaux australiennes dans un échantillonnage fait par Brothers (1991). En extrapolant les activités de pêche et les taux de prises, Brothers (1991) a estimé que plus de 19 000 oiseaux de cette espèce pouvaient être tués chaque année par les pêcheurs japonais utilisant des longues lignes et opérant dans les eaux australes. Au cours de récentes expéditions à bord de bateaux japonais utilisant des longues lignes dans l'océan Indien, Brothers (comm. pers. chez Gales 1993) a calculé que 67% de la totalité des albatros tués étaient des *D. melanophris* et que 2/3 de ceux-ci étaient immatures.

Ceci signifie qu'actuellement la pêche aux longues lignes dans les eaux australiennes menace les populations de l'océan Indien et des côtes australiennes, que cette pêche au large de l'Afrique menace la population de la Géorgie méridionale et que ce type de pêche au large de l'Amérique du Sud menace les populations des Malouines et du Chili (Gales, sous presse).

Des taux élevés de captures des deux sous-espèces par des bateaux de pêche utilisant des longues lignes dans la région de la Nouvelle-Zélande (Wairara - zone de la baie de Plenty) ont été signalés, dans lesquels les *D. m. melanophris* constituaient 21% des albatros capturés dans la région et les *D. m. impavida* 47% (Murray *et al.* 1993). Les *impavida* tués étaient surtout des oiseaux immatures et on estime qu'au moins 400 sont capturés chaque année dans la région de la Nouvelle-Zélande (Murray *et al.* 1993). La pêche doit donc être une des causes du déclin de la population sur l'île de Campbell (Moore et Moffat 1990b ; J.A. Bartle comm. pers. chez Gales 1993).

La capture de *D. melanophris* a été également signalée par Duhamel (1991) à l'occasion de pêches expérimentales autour des Kerguelen et cette espèce était plus vulnérable que toute autre espèce d'albatros. Les populations de *D. melanophris* déclinent aux îles Kerguelen et on estime que ce déclin (Weimerskirch *et al.* 1989) est lié à la mortalité provoquée par les bateaux de pêche. Duhamel (1991) conclut qu'il est vraisemblable que la pêche aux longues lignes constitue également un problème sérieux dans la zone de la Géorgie méridionale où plusieurs pays (Russie, Chili et Bulgarie) pratiquent ce type de pêche pour capturer les "toothfish" (*Dissostichus eleginoides*) de Patagonie. Avant 1970, aucune bague de *D. melanophris* de Géorgie méridionale n'a été restituée par les bateaux de pêche utilisant des longues lignes, alors que plus de la moitié des récupérations ultérieures proviennent de cette source (Prince *et al.* 1994). D'après les observations effectuées sur la pêche aux longues lignes autour de la Géorgie méridionale, Dalziel et De Porter (données non publiées) ont calculé qu'au moins 575 *D. melanophris* ont pu être pris chaque année, et ceci est probablement une sous-évaluation car elle découle de données provenant seulement de pêches nocturnes et les patrons pêcheurs ont indiqué que les taux de prises étaient souvent plus élevés.

Au Brésil méridional les *D. melanophris* sont tués par les longues lignes du pays et le nombre de bateaux impliqués dans ce type de pêche est actuellement en augmentation (Vaske 1991). Les oiseaux victimes de cette pêche viendraient très vraisemblablement des populations des Malouines. Les *D. melanophris* constituent l'espèce d'albatros la plus commune dans les eaux d'Afrique du Sud, ces oiseaux étant probablement originaires de la population de Géorgie méridionale. Dans ces eaux, les conséquences des opérations de pêche sont peu connues mais on signale la mort d'albatros provoquée par des longues lignes et des chaluts (Adams 1992). En Afrique du Sud, la pêche aux longues lignes qui avait surtout pour but de pêcher des "kingklips" (*Genypterus capensis*) et des merluches (*Merluccius spp*) a été arrêtée, mais la réouverture de la pêche à la merluche est

Proposition II/11

merluches (*Merluccius spp*) a été arrêtée, mais la réouverture de la pêche à la merluche est actuellement envisagée (Adams 1992). On a également la preuve presque certaine qu'il y a eu un flot ininterrompu de bateaux de pêche utilisant des longues lignes dans les eaux namibiennes. Un nombre substantiel de fous de Bassan (*Morus capensis*) en subissent les conséquences et les albatros de passage en seraient également victimes bien qu'il n'y ait aucun renseignement provenant de cette zone.

On sait également que les pêches au chalut tuent des *D. melanophris* autour des Kerguelen, surtout par collision des oiseaux sur les câbles de manoeuvre de sonde des filets (Duhamel 1991). Des albatros sont également tués de cette façon dans les eaux d'Afrique du Sud à raison d'au moins 1 600 par an (Adams 1992). Cependant, aucun oiseau des deux sous-espèces de *D. melanophris* n'a été signalé comme ayant été tué par les chalutiers russes pêchant le calmar en Nouvelle-Zélande au cours de l'année 1990 (Bartle 1991a) et opérant du plateau continental des Snares jusqu'à la zone des îles Auckland, bien que les *D. m. impavida* seraient, dit-on, partiellement exclus du plateau continental des Snares par les *D. bulleri* et les *D. cauta* (J.A. Bartle comm. pers. chez Gales 1993). Plusieurs systèmes de pêche sont mis en oeuvre autour des Malouines y compris la pêche au chalut de petits poissons, tels que *Merluccius spp.*, *Micromesistius australis*, *Macruronus magellanicus* et *Salilota australis* ; la pêche à la "jig" de *Illex argentinus* ; la pêche au chalut de *Loligo gahi* et la pêche aux longues lignes de *Dissostichus eleginoides*. Un plan d'enregistrement de morts accidentelles a été appliqué par le Directoire des pêches des Malouines en 1991/92 et, au moins au cours de la première année, il n'y a eu aucun enregistrement de mortalité de *D. melanophris* (K. Tompson comm. pers. chez Gales 1993). Cependant, les observateurs de pêche se préoccupent avant tout de surveiller les prises de poissons et de céphalopodes, et ils collectent des échantillons sous le pont pendant la plus grande partie du temps de pêche (K. Tompson comm. pers. chez Gales 1993). D'après l'expérience australienne, il n'y avait aucun rapport documenté de prise accidentelle d'albatros sur les bateaux de pêche japonais utilisant des longues lignes jusqu'à ce que N. Brothers, observateur qui était aussi un spécialiste des oiseaux de mer, accompagnât les bateaux de pêche en 1988.

Dans les sites d'hivernage d'Afrique du Sud les *D. melanophris* sont largement associés aux bateaux de pêche, étant particulièrement abondants près des chaluts à proximité du bord du plateau continental (Ryan et Molony 1988). Des oiseaux bagués en provenance de la Géorgie méridionale ont été récupérés dans cette zone après avoir été capturés dans des engins de pêche et nombre d'entre eux ont probablement été tués par des pêcheurs pour se nourrir (Adams 1992). Les bagues récupérées ont également indiqué que les engins de pêche au sud-est de l'Australie attrapent également des *D. melanophris*, mais aucune information n'indique l'ampleur de cette capture.

Actuellement, les principaux prédateurs d'oeufs et de poussins sont les mouettes pillardes du sud (*Stercorarius skua lonbergi*) et les pétrels géants du nord (*Macronectes halli*) (Moore et Moffat 1990b). La prédation par les mouettes pillardes existe sur les Malouines (Thompson 1989) mais il n'y a aucune preuve de prédation par des espèces introduites. Le taux de prédation par les rats et les chats serait faible dans l'île Campbell (P. Moore comm. pers. chez Gales (1993).

3.2 Destruction de l'habitat

Sur l'île Campbell le pâturage des moutons a eu une incidence importante sur la population de *D.m. impavida*. Les moutons ont été retirés du nord de l'île en 1970.

3.3 Menaces indirectes

Les poussins et les adultes de plusieurs populations ont des tiques, ce qui peut nuire à leur santé par le transfert entre oiseaux de la peste aviaire et causer une mortalité sporadique dans certaines colonies (A. Heath comm. pers. dans Moore et Moffat 1990b).

Aux Malouines, il y a une concurrence considérable entre la pêche commerciale qui se concentre sur des espèces de poissons et de calmars et les *D. melanophris* qui s'en nourrissent. Thompson (1992) a estimé qu'environ 15% de l'alimentation des oiseaux provenait des rejets des opérations de pêche. Les oiseaux se reproduisant sur l'île Beauchene et qui se trouvent dans la zone principale de pêche des *Loligo* avaient, et c'est significatif, plus de *Loligo* dans leur alimentation (provenant des déchets des chaluts) que les *D. melanophris* se reproduisant sur d'autres îles autour des Malouines qui ne se trouvaient pas dans la zone de pêche des *Loligo* (Thompson 1992). Cette attitude nécrophage et le manque de connaissance de l'alimentation avant et pendant les opérations commerciales de pêche rendent impossibles toute évaluation directe du choix des proies. La fourniture de nourriture sous forme d'abats et de déchets est bien documentée et il ne fait pas de doute que les oiseaux profitent à court terme de cette nourriture. Cependant, il y a les facteurs d'équilibre de mortalité dûe aux équipements de pêche et la concurrence éventuelle entre les albatros et les pêcheurs pour les quantités de proies naturelles des oiseaux. Après avoir pris en considération la nourriture et les besoins des *D. melanophris* aux Malouines et l'importance des prises commerciales, Thompson (1992) a conclu que la présence des pêcheurs est, à long terme, plus nuisible que bénéfique pour les oiseaux. De même, dans les eaux d'Afrique du Sud, bien que les *D. melanophris* se nourrissent des rejets des chalutiers, la pêche à la senne dans cette zone prélève d'énormes quantités de leurs proies épipelagiques (Adams 1992).

On a peu de renseignements sur d'autres facteurs susceptibles de constituer une menace pour les espèces d'autres lieux. Des déchets d'objets en plastique et autres débris marins sont régurgités par les *D. melanophris* sur les îles Kerguelen mais on ne sait pas si l'ingestion de ces matériaux a des effets sur les oiseaux (P. Jouventin et H. Weimerskirch comm. pers. chez Gales 1993). Un changement dans l'apport de nourriture du fait du réchauffement de l'océan a été mis en cause en ce qui concerne le déclin de 90% des pingouins sauteurs (*Eudyptes chrysocome*) aux îles Campbell (Moors 1986) et a été avancé comme facteur possible de déclin du nombre d'albatros à cet endroit (C. J. R. Robertson comm. pers. chez Gales 1993).

Le succès en matière de reproduction peut être très variable selon les années et en Géorgie méridionale il a été associé à des fluctuations du krill de l'Antarctique (*Euphausia superba*) qui constitue un élément primordial (Prince 1985). Après quelques années d'échec total de la reproduction lorsque le krill était localement rare, les réussites en matière de reproduction en Géorgie méridionale entre 1975 et 1991 se situaient entre 0 et 64% avec une moyenne de 29% (Prince *et al.* 1994). Dans les zones où les oiseaux dépendent moins du krill, la moyenne de réussite dans la reproduction est généralement plus élevée (Kerguelen : moyenne = 58%, fourchette = 51 à 63%, Jouventin et Weimerskirch 1988 ; Macquarie : moyenne = 67%, fourchette = de 43 à 86%, Copson 1988).

3.4 Menaces touchant particulièrement les migrations

Les menaces pélagiques comportent notamment les prises accidentelles des bateaux de pêche mentionnées ci-dessus.

3.5 Exploitation nationale et internationale

Aucune n'est connue.

4. **Situation et besoins de protection**

4.1 Protection nationale

Espèce totalement protégée en Australie, y compris dans sa Zone exclusive d'économie (à 200 milles nautiques) et dans tous les territoires extérieurs.

Proposition II/11

L'Australie envisage actuellement d'inscrire l'espèce sur la liste des espèces *vulnérables* au titre de la Loi sur la Protection des espèces en danger (1992) (Endangered Species Protection Act 1992).

4.2 Protection internationale

Inconnue.

4.3 Besoins supplémentaires en matière de protection

Des recherches sont nécessaires sur la nature et l'importance de la mortalité due à la pêche aux longues lignes et autres opérations de pêche. Des méthodes destinées à réduire cette menace (telles que perches tori (oiseaux), installations de nuit, lignes lestées, engins de lancer d'appâts) ont été mises au point et devraient être correctement évaluées et appliquées dans chaque type de pêche. L'évaluation des méthodes destinées à réduire les menaces devrait prendre en considération les effets sur la prise des espèces visées car les mesures ne seront appliquées en haute mer que si elles n'ont pas de conséquences sur l'efficacité et l'économie de la pêche. Les mesures visant à réduire les menaces ne devraient pas augmenter la prise accidentelle d'autres espèces. La coopération et la collaboration nationales et internationales entre les patrons de pêche, les pêcheurs, les ornithologistes et les responsables des règlements devraient être encouragées.

Une plus grande couverture d'observateurs scientifiques spécialistes des oiseaux de mer sur les bateaux pêchant en haute mer dans les Zones économiques exclusives des Etats de l'aire de répartition est nécessaire pour améliorer les données concernant les prises accidentelles, quantitativement et qualitativement. Actuellement, le rôle de la plupart des observateurs présents sur les bateaux est surtout d'enregistrer des données sur les prises d'espèces ciblées.

Dans la mesure du possible, les carcasses des oiseaux tués devraient être conservées pour en déterminer l'espèce, la provenance, l'âge et le sexe. Les oiseaux bagués devraient être signalés.

5. **Etats de l'aire de répartition (*Sites de reproduction)**

Afrique du Sud*

Australie *

France *

Nouvelle-Zélande *

Royaume Uni *

Argentine

Brésil

Chili

Eaux internationales (océan Atlantique, océan Indien, océan Pacifique, mers australes)

Oiseaux errant dans l'hémisphère nord.

6. **Commentaires des Etats de l'aire de répartition**

7. **Remarques supplémentaires**

8. **Références**

Voir le document de référence à la fin du document pp. 191-196.